



HAL
open science

Master Ingénierie immobilière

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Ingénierie immobilière. 2009, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02035506

HAL Id: hceres-02035506

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035506>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Evaluation des diplômes Masters – Vague D

ACADÉMIE : VERSAILLES

Établissement : Université de Cergy-Pontoise

Demande n°S3100018513

Domaine : Droit

Mention : Ingénierie immobilière

Avis Aeres

Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Avis global : (sur la mention et l'offre de formation)

Avis réservé en l'état. Des modifications sont nécessaires.

- Points forts :
 - Projet d'enseignement original et transversal en relation avec les membres du PRES et notamment l'ESSEC.
 - Recherche d'accréditation d'organismes étrangers (RICS).
- Points faibles :
 - Aucun centre de recherche ou équipe d'accueil spécialisée dans la discipline permettant le développement et la spécialisation des enseignants chercheurs.
 - Manque d'enseignants-chercheurs spécialistes en droit de l'environnement et du développement durable, discipline d'avenir dans le secteur immobilier après le Grenelle de l'environnement.
 - L'un des codirecteurs est déjà codirecteur de deux autres spécialités et l'autre de l'IEJ.
 - Partenariat déséquilibré avec l'ESSEC, qui fournit des étudiants à l'Université qui les diplôment, mais l'ESSEC, ne se bornant qu'à ouvrir quelques séminaires aux étudiants, ne délivre pas de diplômes aux étudiants de l'Université.
 - Absence totale d'information sur les partenariats professionnels dans le monde de l'immobilier, essentiels à la réussite d'un tel diplôme.
 - Contexte économique de l'immobilier peu favorable à la création d'un nouveau diplôme.

Avis par spécialité

Droit du financement et des investissements immobiliers

- Appréciation (A+, A, B ou C) : B

Diplôme qui pourrait être intéressant mais qui doit être rendu plus pertinent dans son contenu et ses objectifs.

- Points forts :
 - Originalité du titre de la formation.
 - Intérêt d'un diplôme dans le domaine du financement immobilier.
- Points faibles :
 - Le contenu de la formation ne correspond pas à son titre. Seules 70 h de cours sur plus de 300 abordent directement le financement et les investissements immobiliers.



- L'objectif de la formation n'est pas clair. Le dossier précise : «Il s'agit pour eux d'acquérir des connaissances transversales en droit de la construction, en urbanisme, en politique urbaine et en finance.». Ce qui ne met le financement qu'en dernier.
 - Sur 14 enseignants, il n'y a que deux professionnels, ce qui est très insuffisant.
 - Le partenariat RICS n'est pas obtenu.
 - Le partenariat avec l'ESSEC est déséquilibré (cf. remarques sur la mention).
- Recommandations:
 - Revoir le contenu et les objectifs de la spécialité en l'axant, effectivement, sur le financement immobilier.
 - Intégrer davantage de professionnels dans l'équipe enseignante.

Management et gestion du patrimoine

- Appréciation (A+, A, B ou C) : C

Le dossier n'est pas suffisamment élaboré pour pouvoir être valablement apprécié.

- Points faibles :
 - Dossier à peine ébauché.
 - Objectifs vagues : «formation d'excellence, complète et novatrice abordant tous les domaines de l'immobilier» et ne correspondant pas au titre de la formation car le patrimoine intègre d'autres éléments que l'immobilier.
 - Aucune maquette ni ébauche d'équipe enseignante.
- Recommandation:
 - Faire un véritable projet pour le prochain contrat.

Commentaire et recommandations

- S'interroger sur la pertinence actuelle du projet, compte tenu des difficultés actuelles du secteur de l'immobilier et du faible nombre d'enseignants véritablement spécialistes de ces questions dans l'université.
- Revoir la maquette pour intégrer davantage de professionnels.
- Faire apparaître dans le dossier les partenariats professionnels indispensables et qui paraissent faire défaut.
- Se demander si une mention avec une seule spécialité réelle est viable.